

Charte de l'islam: trois fédérations refusent de signer le texte



Article rédigé par *Le Figaro*, le 22 janvier 2021

Cette charte, paraphée par cinq fédérations du CFCM, avait été saluée lundi 18 janvier par Emmanuel Macron comme un «*engagement net et précis en faveur de la République*».

Trois fédérations du Conseil français du culte musulman (CFCM) indiquent ce mercredi dans un communiqué qu'elles refusent de signer en l'état la «*charte des principes*» de l'islam de France, estimant que certaines dispositions risquent de «*fragiliser les liens de confiance*» avec les musulmans. «*Certains passages et formulations du texte soumis sont de nature à fragiliser les liens de confiance entre les musulmans de France et la Nation*», déplorent les associations franco-turques CCMTF et CIMG France ainsi que le mouvement rigoriste Foi et Pratique.

Réclamée par Emmanuel Macron dans la foulée de son offensive contre le «*séparatisme*», cette charte a été paraphée dimanche 17 janvier par cinq des neuf fédérations du CFCM après des semaines de crise interne. Après son adoption formelle, elle a été saluée ce lundi par le chef de l'Etat comme un «*engagement net et précis en faveur de la République*», à l'issue d'une réunion à l'Élysée.

Arraché de haute lutte, ce texte dénonce notamment «*l'instrumentalisation*» politique de l'islam, proscrit «*l'ingérence*» d'Etats étrangers dans le culte en France et réaffirme la «*compatibilité*» de la foi musulmane avec la République. Selon une source proche du dossier, les principaux points de désaccord exprimés par ces fédérations portent sur la définition des «*ingérences*» étrangères et la définition précise de l'islam politique.

Le Comité de coordination des musulmans turcs de France (CCMTF) ainsi que Millî Görüş (CIMG) et le mouvement Foi et Pratique, proche des prédicateurs du Tabligh prônant une pratique religieuse rigoriste, demandent «*une consultation élargie, démocratique et participative*» de leur base avant de signer un texte dont elles saluent néanmoins l'esprit. «*Afin d'adopter cette charte, nous devons nous reconnaître dans son contenu. Il ne serait pas utile de signer un texte que notre communauté ne peut accepter sereinement*», écrivent-elles. Cette charte doit ouvrir la voie à la création d'un Conseil national des imams (CNI), qui sera chargé de «*labelliser*» les imams exerçant en France.

«*Ça n'est absolument pas un drame, bien au contraire ! Là, au moins, on a la vérité des prix*», a-t-on réagi Place Beauvau, en affirmant que «*les masques tombent*». Face à cette décision des trois fédérations, «*chacun doit désormais prendre ses responsabilités*», a-t-on poursuivi de même source. Cette recommandation concerne à la fois l'exécutif, qui compte scruter «*de très très près*» les activités des intéressés à l'avenir ; mais aussi le CFCM, où «*il devra y avoir un certain nombre de choses clarifiées*» dans les plus brefs délais. Un moment de vérité, qui pourrait passer par une exclusion ? C'est en tout cas ce que semblent souhaiter plusieurs sources au sein du gouvernement.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)